



Conseil Municipal



Séance ordinaire du Mardi 15 Novembre 2011.

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

Le mardi 15 novembre 2011 à 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Denis THION, Maire, à la suite de la convocation adressée le 7 novembre 2011.

Etaient présents : M. Denis THION – M. Alex FRISON - Mme Maryline BOURDELOIS – M. Denis GIGAULT – M. Patrick ARCHENault – Mme Françoise BIHOUEE – Mme Nadia MARTIN – Mme Maryse PAJON – M. Michel CHAUMETTE –M. Patrick VERGINE conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mme Odile FARTEAS a donné procuration à Mme Françoise BIHOUEE.

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du conseil. Mme Maryse PAJON ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

En outre, il a été décidé d'adjoindre à ce secrétaire, en qualité d'auxiliaire pris en dehors du conseil, Mme Agnès GAUBERVILLE, Adjoint administratif de 2nd classe, qui assistera à la séance, mais sans participer aux délibérations.

M. Denis THION déclare la séance ouverte et procède à l'appel des membres du Conseil Municipal. Le quorum est obtenu.

1. Approbation du procès-verbal – séance du 11 octobre 2011

Le procès-verbal de la séance du 11 octobre 2011, préalablement communiqué aux membres du Conseil Municipal, a été approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande l'autorisation d'ajouter un point à l'ordre du jour concernant les indemnités de conseil allouées aux comptables du trésor.

Le Conseil accepte à l'unanimité.

2. Compte-rendu réunions intercommunales et syndicat intercommunal.

2-1 CCB

Monsieur le Maire fait le point de la réunion communautaire qui s'est tenue le 10 novembre 2011.

Il informe le Conseil Municipal que la ZAC d'Auxy fera l'objet de fouilles archéologiques complémentaires sur 4 hectares. Elles seront effectuées soit par l'Etat ou par le Conseil Général.

Un contrôle de la Chambre Régionale des Comptes aura lieu avant la fin décembre à la Communauté de Communes du Beauvois.

La Communauté de Communes du Beauvois demande aux communes de prévoir les travaux de voirie 2012 sur les voies communautaires avant début décembre.

2-2 SIRIS

Pour l'année scolaire **2011/2012** les effectifs sont de **361** élèves répartis de la façon suivante **144** en maternelle et **217** en élémentaire.

3. Personnel.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur Cédric CONSTANT a demandé que le Comité Médical examine son dossier afin d'être prolongé en Maladie Longue Durée. Son actuel arrêt maladie court jusqu'au 14 décembre 2011.

4. Finances.

4-1 Encaissement d'un chèque GROUPAMA

Le Conseil Municipal accepte le chèque **GROUPAMA** en remboursement :

Des indemnités journalières de Monsieur Cédric CONSTANT, pour la période du :

- Du 1^{er} au 31 octobre 2011 pour un montant de **2032.60 euros**.

4-1-1 Encaissement d'un chèque de l'Association Souvenir Français

Le Conseil Municipal accepte le chèque d'un montant de **400.00 euros** de l'Association Souvenir Français, correspondant à leur participation à la restauration des tombes militaires situées dans le cimetière.

4-2 Décision modificative du Budget Communal

Dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours, il est apparu nécessaire de procéder à des ajustements de crédits entre les différents chapitres du budget de la Commune.

Les décisions modificatives que propose d'adopter Monsieur le Maire se décomposent ainsi :

Fonctionnement - Charges du Personnel :

Objet des dépenses	Diminution sur Crédit déjà alloués		Augmentation des crédits	
	Article	Sommes	Article	Sommes
Remb sur rémunération SS			6419	12 214.00 €
Cotisations versées au FNAL			6332	14.00 €
Cotisations au CNFPT			6336	187.00 €
Personnel Titulaire			6411	8 932.00 €
URSSAF			6451	3 081.00 €
Bâtiments	61522	5 000.00 €		

Voies et Réseaux	61523	5 192.00 €		
Cotisations CNFPT			6336	10.00 €
Autres impôts et Taxes sur rémunérations			6338	53.00 €
Personnel non Titulaire			6413	4 268.00 €
Autres emplois d'insertion			64168	2 429.00 €
Caisse de Retraite			6453	2 999.00 €
ASSEDIC			6454	382.00 €
Cotisations autres organismes			6458	51.00 €

Fonctionnement – Intérêt sur l'emprunt Caisse d'Épargne réalisé en Mai 2011 après le vote du budget

Objet des dépenses	Diminution sur Crédit déjà alloués		Augmentation des crédits	
	Article	Sommes	Article	Sommes
Bâtiments	61522	700.00 €		
Intérêt d'Emprunt			66111	633.00 €
Dégrèvement Jeunes Agriculteurs			7391171	67.00 €

Investissement – Capital sur l'emprunt Caisse d'Épargne réalisé en Mai 2011

Objet des dépenses	Diminution sur Crédit déjà alloués		Augmentation des crédits	
	Article	Sommes	Article	Sommes
Installations	2315	14 000.00 €		
Capital d'Emprunt			1641	14 000.00 €

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

4-3 Indemnités du Percepteur.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'un arrêté interministériel en date du 16 décembre 1983 fixe les conditions d'attribution de l'indemnité de Conseil allouée aux comptables des services extérieurs du Trésor chargés des fonctions de receveurs des communes et établissements publics.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à régler, à **Madame Nathalie TRIMINTIN**, Trésorier à Beaune La Rolande, l'indemnité de conseil pour l'année 2011, qui s'élève à **428.62 euros net**. Cette dépense était inscrite au budget communal 2011.

5. Préparation Budget 2012.

5-1 Taxes et Redevances Agence de l'Eau 2012

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, nous annonçant les taux pour 2012.

- Redevance pollution domestique : taux pour l'année 2012 : **0.39900**
- Redevance collecte domestique : taux pour l'année 2012 : **0.3000**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Accepte d'appliquer ces taux pour **2012**.

5-2 Travaux de voirie.

Monsieur le Maire fait lecture des devis des entreprises REDON et CRAMBES.

L'entreprise CRAMBES, devis JFL/CV 760.10/2011, est retenue pour réaliser les travaux de Point à Temps sur la commune pour un montant de 1 896.00 HT.

Ces travaux seront réalisés au Printemps 2012. Les trous importants seront rebouchés avant l'hiver par l'employé communal.

Les devis de réfection du trottoir, rue Creuse, de réfection de la chaussée rue Creuse, rue du Moulin et Carrefour rue Basse demandent des compléments de renseignement auprès des entreprises. Une décision sera prise lors du prochain Conseil.

5-3 Travaux sécurisation RD 44.

Le Conseil Municipal étudie la proposition suivante : Sécurisation des entrées de bourg, et des venelles.

Monsieur le Maire propose de contacter le Conseil Général afin d'obtenir une confirmation du taux de la subvention accordée pour ces travaux.

5-4 Travaux : Points à Temps et Achats de panneaux. Demande de la subvention : Aide à la voirie communale : répartition du produit des amendes de police.

Dans le cadre de l'aide à la voirie communale 2012 : Répartition des produits des amendes de police, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de présenter les dépenses suivantes :

- Achats de panneaux routiers, de balises blanches, d'un feu bleu pour la mise en conformité de sécurité du tracteur lors des interventions de salage, entreprise SIGNALS pour un montant de **725.10 euros HT**.
- Réfection et mise en sécurité de différente rue de la commune, entreprise CRAMBES, pour un montant de **1 896.00 euros HT**.

5-5 Travaux de mise en sécurité des abords de la Mairie. Demande de la subvention : Aide aux communes pour les travaux de sécurité routière sur voies communales.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a rencontré à plusieurs reprises Madame LEPAGE à la Communauté de Communes du Beauvais afin de préparer le dossier de demande de subvention pour les travaux de sécurité inclus dans le chantier de réaménagement des abords de la Mairie et de l'Eglise, dans le cadre des opérations « Cœur de Village ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, charge le Maire :

- D'effectuer les démarches nécessaires auprès du Conseil Général pour obtenir la subvention d'Aide aux communes pour les travaux de sécurité routière sur voies communales au taux maximal ainsi que le préfinancement.

- Autorise le Maire à signer tous les documents.

6. Point sur les subventions 2011 accordées.

6-1 Remboursement Caisse des Dépôts

Monsieur le Maire fait la lecture du courrier du 3 octobre 2011, de la Caisse des Dépôts. Un remboursement sur les charges FNC 2009 nous est versé pour un montant de **286.00 euros**.

6-2 Subvention « Le Souvenir Français »

Monsieur le Maire fait la lecture du courrier du 15 octobre 2011, de l'association Le Souvenir Français. Cette association nous accorde une subvention d'un montant de **400.00 euros**, pour la restauration des tombes militaires situées dans le cimetière.

6-3 Produit des amendes de police relatives à la circulation routière 2011

Monsieur le Maire fait la lecture du courrier du 13 octobre 2011 de la Préfecture, nous accordant une dotation de **1269 euros** dans le cadre des Produits des amendes de police relatives à la circulation routière 2011.

6-4 Entretien des voies communales

Monsieur le Maire fait la lecture du courrier du 7 octobre 2011 du Conseil Général, nous avisant de l'attribution d'une subvention de **1157.00 euros** dans le cadre de l'Aide voirie communale 2011.

6-5 La Sauvegarde de l'Art Français

Monsieur le Maire fait la lecture du courrier du 15 octobre 2011 de la Sauvegarde de l'Art Français nous accordant une aide de **5 000.00 euros** pour la restauration du clocher de l'Eglise.

6-6 Aide aux communes à faible population

Monsieur le Maire fait la lecture du courrier du 3 octobre 2011 du Conseil Général, nous accordant une subvention de **8 000.00 euros** dans le cadre de l'Aide aux communes à faible population 2011.

6-7 Lutte contre l'incendie

Monsieur le Maire fait la lecture du courrier du 27 octobre 2011 du Conseil Général, nous accordant une subvention de **2 352.62 euros** dans le cadre de l'aide Lutte contre l'incendie, pour l'installation de deux poteaux sur la commune rue Basse et Grande Rue.

7. Travaux

7-1 Eglise.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux d'électricité de l'église débuteront fin novembre. Les bancs et chaises seront enlevés et entreposés sous le hangar de Monsieur Maurice ARCHENAULT.

Suite au dernier rendez-vous de chantier, un devis complémentaire d'un montant de **1494.74 euros TTC** de la société **2EC ELEC** est présenté, conformément aux demandes formulées par la commune.

Le Conseil Municipal fait remarquer que l'installation des commandes électriques dans le clocher n'est pas la meilleure solution. Il charge Monsieur le Maire de consulter l'architecte Monsieur LERICHE, pour envisager une installation dans la sacristie.

Le Conseil Municipal accepte le **devis 110316** de l'entreprise **2EC ELEC** pour un montant de **1494.74 euros TTC**.

7-2 FACE C

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une réunion de réception des travaux est organisée le Lundi 28 novembre à 9 heures avec tous les intervenants : SICAP – INEO- SOMELEC – France TELECOM.

8. A19 – Délimitation du domaine public concédé

Chaque propriétaire a reçu le courrier de l'Association Foncière Intercommunale d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier.

Un rendez-vous avec ARCOUR aura lieu le 17 novembre. Suite au courrier de réaction sur les rétrocessions proposées.

9. Déneigement

(Monsieur Alex FRISON quitte la salle et ne prend pas part à la discussion)

Monsieur le Maire fait la lecture de la note de la Communauté de Communes du Beaunois, concernant les problèmes du déneigement. La commune s'engage à déneiger la Route d'Arconville (voie communautaire) ou la RD 44 de La Neuville à Reigneville suivant l'importance des précipitations.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de renouveler la convention de déneigement avec **Monsieur Alex FRISON**. Le coût de l'heure de déneigement pour l'hiver **2011/2012** est fixé à **22 euros**.

10. Divers

10-1 Installation d'un marchand ambulant de Pizza sur la Place

Monsieur le Maire fait la lecture du courrier du 3 novembre 2011 de monsieur Stéphane MAHIEUX, société **CLUB PIZZA**. Il a demandé l'autorisation de venir s'installer sur la place du 14 juillet le **samedi soir de 17 heures 30 à 21 heures**.

Monsieur le Maire a rencontré Monsieur MAHIEUX et a donné son accord.

Le Conseil approuve et souhaite que ce nouveau service connaisse le succès.

10-2 Comité des Fêtes

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la dernière Assemblée Générale le nouveau président du Comité des Fêtes est Monsieur Philippe ROUSSEAU ; De nouveaux membres sont venus rejoindre l'association : Mme GALANTE et Monsieur LEGENDRE Francis.

10-3 Association « Cœur de Village Beaunois »

Monsieur le Maire fait la lecture du courrier de l'Association « Cœur de Village Beaunois » avertissant de l'organisation d'un marché de Noël le 11 décembre 2011, à Beaune la Rolande, place du Marché. Monsieur le Maire a autorisé cette association à installer un affichage sur la Commune.

10-4 Bilan de la journée Vaincre la Mucoviscidose

Monsieur le Maire fait la lecture du courrier de 5 novembre 2011. Une réunion est organisée le vendredi 25 novembre à 18 heures à la salle des mariages de la Mairie de Beaune la Rolande afin de présenter le bilan des actions 2011.

10-5 Problème parking Place du 14 juillet

Monsieur le Maire fait la lecture du courrier du de GROUPAMA du 4 novembre 2011. Aucun accord à l'amiable n'a pu être trouvé entre l'Entreprise GABRIEL, RMB Architecte et la Commune après 8 ans de discussion. L'assurance conseille à la Commune de prendre un avocat pour entamer une procédure juridique.

Le Conseil n'y est pas favorable. Les travaux d'urgence pour la sécurité des piétons et des deux roues seront réalisés par l'employé communal.

10-6 Propriété PRINCIPE – 10 Grande Rue – En état d'abandon manifeste.

Monsieur le Maire fait la lecture du courrier du 4 novembre 2011 du Tribunal Administratif d'Orléans nommant **Monsieur Noël de KERLIVIOU** en qualité de commissaire enquêteur. Des enquêtes conjointes « d'utilité publique » et « parcellaire » auront lieu dans la commune du samedi **10 décembre 2011 au mardi 10 janvier 2012**. **Monsieur Noël de KERLIVIOU** tiendra des permanences aux dates suivantes : **Samedi 10 décembre du 9 heures à 12 heures – Mercredi 21 décembre de 9 heures à 12 heures et Mardi 10 janvier de 15 heures 30 à 18 heures 30 à la mairie**. Un registre sera à la disposition du public durant les heures d'ouverture de la Mairie et les permanences du Commissaire enquêteur. Un affichage de l'avis d'ouverture d'enquête sera effectué sur tous les panneaux communaux, sur la maison 10 Grande Rue, à la Mairie. Des publications paraîtront dans la presse et sur le site de la commune.

10-7 Opération Cœur de Village

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des courriers envoyés par la Communauté de Communes du Beaunois au Conseil Régional du Centre. Ces deux courriers demandent une autorisation urgente de préfinancement qui permettrait l'avancée des travaux.

10-8 Dégradation des accotements sur les voies communales et départementales

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, déplore l'attitude d'un agriculteur peu scrupuleux qui a traité, donc détruit, les accotements sur les voies communales et départementales et ne respecte pas le bornage déterminant l'espace public. Il charge Monsieur le Maire d'en avertir le Conseil Général, la Gendarmerie, et d'envoyer une convocation à l'administré.

La prochaine séance ordinaire est fixée au **13 décembre 2011 à 20 heures**.

Les vœux de la municipalité auront lieu le samedi **14 janvier 2012 à 11 heures**.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à **22 heures 40**.

M. Denis THION :	M. Michel CHAUMETTE :
M. Alex FRISON :	M. Patrick ARCHENAUT :
Mme Maryline BOURDELOIS :	Mme Nadia MARTIN :
M. Denis GIGAULT :	Mme Françoise BIHOUEE :
Mme Maryse PAJON :	Mme Odile FARGETAS :
M. Patrick VERGINE :	